

donné leur parole d'honneur de ne commettre aucune infraction de la paix.

Une assemblée Irlandaise à laquelle assistait l'évêque Hughes a eu lieu hier au soir. \$5700 ont été souscrites.

On a fait courir le bruit hier, que les troupes avaient été appelées en conséquence de l'Assemblée Irlandaise qui devait se tenir à Montréal le 14 ; c'est encore une histoire fabriquée on ne sait par qui, ni dans quelle intention. Le *Pilot* dit que l'assemblée a été remise par suite de menaces faites par des hommes impraticables et méchants, de faire de l'opposition et de donner à cette assemblée un autre caractère que celui que les personnes qui l'ont convoquée avaient en vue. La *Gazette de Montréal* dit que l'assemblée n'a pas eu lieu par suite du refus fait par le maire de Montréal de présider comme il l'avait promis.

ÉCOLE DE M. JUNEAU.

Jeudi dernier, a eu lieu l'examen des élèves de M. F. Juneau, instituteur demeurant au faubourg St. Roch de cette cité. Nos occupations nous ont empêché d'y assister; néanmoins nous tenons de personnes, que les élèves ont subi un examen sévère sur la lecture, l'histoire, la grammaire, l'analyse, l'arithmétique et de manière à faire honneur et à eux-mêmes et à leur zèle et habile instituteur. Depuis longtemps nous connaissons l'école tenue par M. Juneau; nous avons occasion de la visiter tous les ans, et nous n'hésitons pas à dire que cette école tient le premier rang avec l'école des frères. M. Juneau par son éducation, ses connaissances, sa respectabilité, son zèle et son dévouement, est un de ces quelques instituteurs qui honorent et appellent le respect sur la noble profession de l'enseignement, que tant d'autres rendent méprisable.

Les honorables L. H. LAFONTAINE et R. B. SULLIVAN, sont arrivés samedi de Washington à Montréal.

Mercredi dernier, un nommé Jamison fut condamné à \$3 d'amende sous les circonstances suivantes : — Mr. Smith de la rue St. Paul, ayant perdu sa feuille du *Herald* plusieurs matins consécutifs, s'en plaignit aux propriétaires. Ceux-ci prirent les moyens de surveiller et réussirent à saisir l'accusé sur le fait, volant le journal de M. Smith. Les magistrats ont trouvé que le journal n'était pas mis suffisamment dans l'intérieur des bâties de M. Smith, pour considérer l'action comme larcin, et infligèrent la punition susmentionnée. — Mineure.

JOHN MITCHELL. — Un correspondant du *Herald* de New-York qui a parlé lui-même à une personne qui a vu Mitchell à la Bermude, il y a une quinzaine de jours, nous informe qu'il était bien alors. Il a un espace assez étendu pour se promener pour l'avantage de sa santé, il porte encore ses propres hardes et ne travaille pas. Il est traité sous tous les rapports comme un gentil-homme. Personne ne peut lui parler. Tous les Irlandais tenant des emplois du gouvernement ont été démis. Il est permis à Mitchell d'avoir des livres, mais pas de plumes ni papier. Il ne paraît pas abattu.

L'Assemblée Irlandaise qui devait avoir lieu lundi au soir, à Montréal, a été remise par suite de difficultés survenues entre ceux qui l'ont convoquée.

(*Morning Herald*.)

DÉPART DES STEAMERS

ANGLAIS.

DE LIVERPOOL.

CAMBRIA.....	5 août,	à	New-York.
BRITANNIA.....	12 "	à	Boston.
NIAGARA.....	19 "	à	New-York.

MARIAGE.

A Montréal le 12 août, par Messire H. Dorion, Curé de Drummondville, A. A. Dorion, Ecr. avocat, à Delle. Marie-Anne-Iphigénie, fille aînée de J. B. Curtius Tresler, Ecr.; M. D.

DÉCÈS.

Hier après-midi, F. E. Gérant, écuyer, marchand, à l'âge de 42 ans.

Au faubourg St. Jean, à l'âge de 40 ans et 10 mois, Dame Marie-Magdeleine Pageot, épouse de Sieur John-Samuel Hill. Ses funérailles ont eu lieu à l'Hôpital-Général, ce matin.

A Montréal le 13 du courant, Dame Marie-Rachel Travers dit St. Romain, épouse de Mr. Joseph Jobin, âgée de 56 ans et 5 mois.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 16 août, 1848.

Alexandre Lafrance, RELIEUR.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les informations qu'il continue d'exercer. Part du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Villier, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra phonner, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.

Québec, 14 Août 1848.

ENTREPRENEURS.

DES soumissions seront reçues jusqu'au 20 du courant, à l'Office du soussigné, pour la maçonnerie et charpenterie d'une maison à être construite à la Pointe-Lévy.

C. BAILLAIGE,
Architecte.

Québec, 11 août 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

UNE assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à degrés dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouverait un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

MESSIEURS les Rédacteurs du *Canadien*, du journal de Québec, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

FROMAGE DE GRUYÈRES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le *John & Eleonore* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 16 juin 1848.

A VENDRE

PAR LE SOUSSIGNÉ.

RUE LA FABRIQUE, 4 Rue la FABRIQUE,
Haute-Ville. Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.
PORTER de Londres de Hibbert, do do.
CIDRE de première qualité.

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet 1848.

A LOUER.

TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Lamontagne, contenant 12 appartenements, bien adapté pour une maison de pension, avec ateliers et partie dans l'étage et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTESES CASES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour.—S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUENN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s. sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

AVIS IMPORTANT.—Toute personne de la compagnie qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.